



La Réunion 2018, C'EST. QUOI?

**ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES 2018**
2 NOVEMBRE 2017

LA RÉUNION!
positive!



LES **7**
PILIERS
DE NOTRE
RÉUSSITE
RÉUNIONNAISE
2015-2021

SOMMAIRE

LA RÉUNION 2018, C'EST QUOI ?

 **3** **PILIER 1**
> JEUNESSE, ÉDUCATION, RÉUSSITE, MOBILITÉ, FORMATION

 **5** **PILIER 2**
> GRANDS CHANTIERS, TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS

 **7** **PILIER 3**
> ÉCONOMIE ENTREPRISES, TOURISME, EXPORT, NUMÉRIQUE

 **10** **PILIER 4**
> ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ, LOGEMENT, ÉNERGIE

 **12** **PILIER 5**
> FAIRE DE LA RÉUNION UN PÔLE D'EXCELLENCE SPORTIF D'OUTRE-MER

 **15** **PILIER 6**
> ÉGALITÉ DES CHANCES, ILLETTRISME, SANTÉ, MOBILITÉ, NUMÉRIQUE

 **18** **PILIER 7**
> COOPÉRATION RÉGIONALE, RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES PAYS DE L'OCÉAN INDIEN

LA RÉUNION!
Positive!



PILIER 1
JEUNESSE,
ÉDUCATION,
RÉUSSITE,
MOBILITÉ,
FORMATION



La jeunesse réunionnaise constitue un atout indispensable pour le développement de La Réunion, mais également un enjeu en terme d'éducation, de formation et d'emploi. Consciente de ce défi, la collectivité régionale en a fait le socle de son 1^{er} pilier pour la période 2015-2021. En agissant sur les conditions de réussite, la Région fait de l'insertion sociale et professionnelle durable des Réunionnais sa priorité.

FOCUS SUR

ERASMUS OI : RENFORCER LA MOBILITÉ DANS L'OcéAN INDIEN

La collectivité régionale souhaite renforcer la coopération régionale dans l'océan Indien. En 2018, la Région lance le dispositif ERASMUS OI, un dispositif pour permettre une plus grande ouverture sur l'océan Indien.

Les objectifs : renforcer l'ouverture à l'international des Réunionnais, créer et développer des échanges, élever le niveau de compétences des jeunes (lycéens, apprentis...), des sportifs, du monde culturel (échanges pédagogiques entre établissements d'enseignement artistique et soutien aux bourses d'excellence artistique) et enrichir leurs connaissances.

Parmi les pays identifiés :

- Volet transfrontalier : Maurice, Madagascar, Comores, Seychelles (Pays de la COI) et le Département de Mayotte ;
- Volet transnational : Pays de la COI, Kenya, Mozambique, Tanzanie, Maldives, Inde, Australie, TAAF.

L'APPRENTISSAGE UNE VÉRITABLE PASSERELLE VERS L'EMPLOI

En 2018, la Région poursuivra son accompagnement des CFA et des apprentis, elle portera un accent particulier à la mise en œuvre du Pacte Entreprise Citoyenne en engageant des actions de mobilisation vis-à-vis des chambres consu-

lares, des branches professionnelles et tout particulièrement envers les CFA, les entreprises et l'Académie.

Objectif : sensibiliser et engager les entreprises dans la formation des jeunes en alternance notamment.

DEUX NOUVEAUX LYCÉES EN 2018

En 2018, la collectivité poursuivra les réhabilitations de lycées engagées depuis 2015. 28 lycées sont en cours de réhabilitation. En septembre dernier, le nouveau lycée nord a ouvert ses portes aux jeunes Réunionnais.

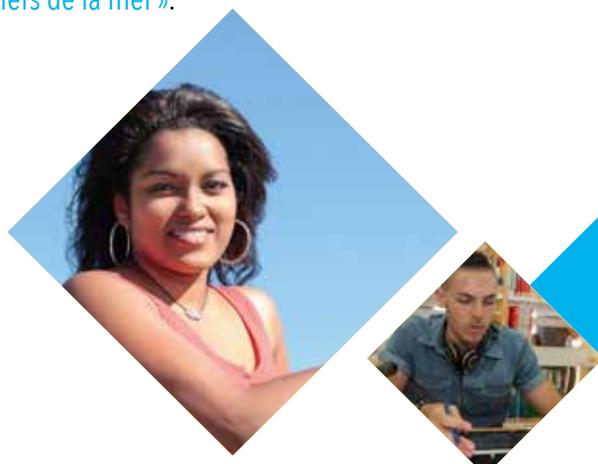
Dans la poursuite, deux nouveaux lycées sont programmés en 2018 en adéquation avec les besoins démographiques et du monde économique :

→ **Le Lycée de Petite île :**

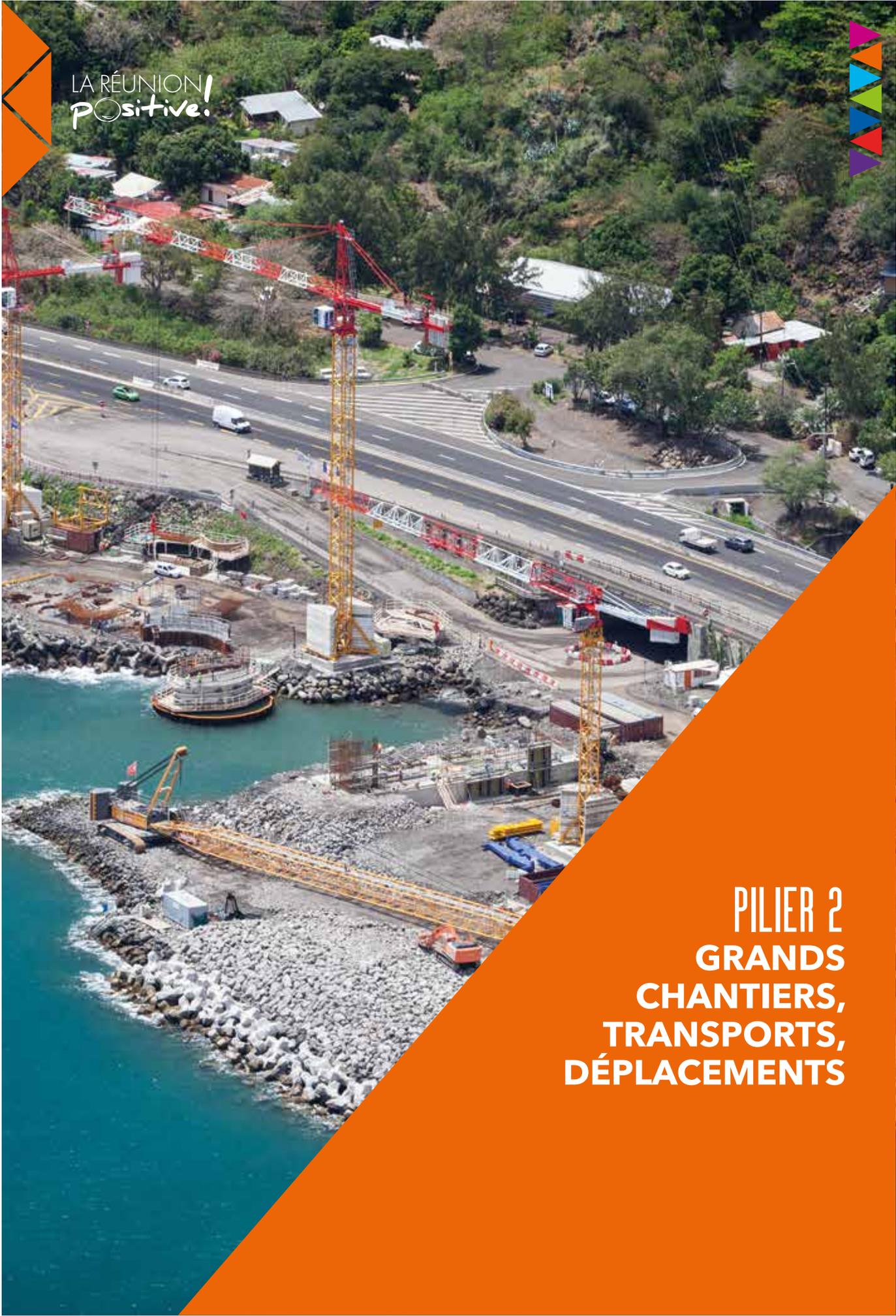
Il accueillera 950 élèves et sera à dominante pédagogique professionnelle « *hôtellerie et tourisme* ».

→ **Le Lycée de l'Ouest :**

Il accueillera 900 élèves et sera à dominante pédagogique « *métiers de la mer* ».



LA RÉUNION!
Positive.



**PILIER 2
GRANDS
CHANTIERS,
TRANSPORTS,
DÉPLACEMENTS**



La Région est compétente en matière d'aménagement du territoire, de routes et de transports. La collectivité maintient ses efforts d'investissements pour développer le territoire de manière équilibrée et réalise des équipements structurants et des chantiers partout dans l'île, une dynamique qui contribue à soutenir la croissance économique locale et l'emploi.

FOCUS SUR

En 2018,

→ De nouvelles avancées pour **la NRL (Nouvelle Route du Littoral)** et les chantiers routiers, notamment le pont de la Rivière des Galets avec les travaux de la digue au sud de la Grande Chaloupe, ceux du Viaduc du Littoral. Les entreprises poursuivront également leurs démarches en vue de l'ouverture de carrières. Les études opérationnelles de la Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis seront engagées dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec la ville et la CINOR, avec en parallèle une opération d'aménagement de l'entrée Ouest. Les travaux du marché (MT5.2) « Digue 2^{ème} phase » débuteront avec la réalisation des souilles par voies maritimes. Le marché de travaux (MT7) de « L'Echangeur de Saint-Denis » qui reliera la NRL au Boulevard Sud sera notifié et les premiers travaux débuteront en 2018.

→ Pour **l'efficacité des transports en commun** avec la réalisation des différents tronçons du Réseau Régional de Transport Guidé. Les études du monorail/métro aérien entre Sainte-Marie et Saint-Denis. L'accent sera également mis sur les actions permettant de développer l'intermodalité et la mobilité durable. Enfin, après un an d'exploitation du réseau Car Jaune, la Collectivité s'attachera à optimiser l'offre pour un meilleur service aux usagers.

→ Deux pôles d'échanges livrés :

* celui de **Duparc à Sainte-Marie** équipé de 8 quais, 100 places de stationnement dont des places de covoiturage, des emplacements réservés aux taxis et un espace réservé aux vélos,

* celui du **Portail à Saint-Leu** équipé d'un grand quai pour accueillir 2 bus, 99 places de stationnement et un espace réservé aux deux roues.

Pour le réseau Car Jaune, en 2018, la Collectivité travaille à améliorer le service rendu à l'usager avec le lancement de travaux de remise aux normes et d'amélioration du confort dans les gares ; la mise en accessibilité des arrêts, l'optimisation de l'offre de service, à la suite de l'audit lancé en 2017.

→ **Des équipements de proximité pour tous** grâce à la réalisation d'équipements dans les communes

→ à l'amélioration du parc privé/la réhabilitation du parc locatif social, pour faciliter l'accès à la propriété. **En 2018, la Collectivité proposera un dispositif complémentaire au FRAFU** qui permettra un financement global de l'aménagement pour apporter des solutions aux difficultés rencontrées pour faire aboutir les opérations d'aménagements.



LA RÉUNION!
positive.



**PILIER 3
ÉCONOMIE
ENTREPRISES,
TOURISME,
EXPORT,
NUMÉRIQUE**

La Réunion Positive, c'est un secteur économique réunionnais dynamique avec des filières prioritaires soutenues par la Région et l'Europe (FEDER). L'objectif : créer de l'emploi et développer de l'activité. En 2018, l'accompagnement des TPE/PME qui constituent l'essentiel du tissu économique local sera accentué pour libérer les entreprises et libérer les énergies.

FOCUS SUR

MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

En 2018, « Accompagner la croissance des entreprises : proposer des solutions de financement adaptées » du SRDEII trouvera sa traduction concrète dans la mise en œuvre du Fonds de Fonds « la Financière Région Réunion » dont l'accord de financement a été signé au dernier semestre 2017. Cet outil, géré par le Fonds Européen d'Investissement (FEI) permettra dès 2018 de proposer des prêts à taux réduits et des opérations en fonds propres et quasi-fonds propres aux entreprises de La Réunion.

LA FINANCIERE REGION REUNION

des Instruments Financiers adaptés aux entreprises réunionnaises

La Région a initié une politique d'appui aux entreprises en accompagnant la mise en place des outils de renforcement de haut de bilan des entreprises locales. Parallèlement elle s'est engagée à doter des fonds pour les prêts et des garanties en vue de répondre aux différents besoins des entreprises.

Le fonds de fonds « financière région réunion » se propose de mettre à la disposition des opérateurs deux outils : des prêts à taux réduit; des opérations en fonds propres ou quasi fonds propres.

PRÊTS À TAUX RÉDUIT

L'objectif est de proposer des capacités de financement compétitives pour les TPE-PME de La Réunion. Avec les prêts à taux réduit, les entreprises réunionnaises se retrouveront sur les taux standards contractés en Métropole.

À titre d'illustration, pour un prêt de 1.000.000 d'euros, à 3,5% le taux de marché sur 5 ans : La banque prêtera sur ses fonds à hauteur de 40 %, soit 400 K€ à 3,5%.

Le fonds interviendra à hauteur de 60 %, soit 600 K€ à 0,5%. Il en résulte un taux de sortie pour la TPE-PME de 1,7%, soit un taux réduit de moitié.

LES OPÉRATIONS EN FONDS PROPRES OU QUASI FONDS PROPRES

→ Cet instrument aura pour objectif de cibler les PME dans certaines phases de leur cycle de vie, et ayant pour objectif de renforcer les fonds propres des Bénéficiaires Finaux qui sont installés et opèrent dans la région.

→ Cet instrument de co-investissement aura également pour objectif d'attirer éventuellement des co-investisseurs extérieurs à la Région (tels que : Business Angels et acteurs du Capital Risque notamment du moment que le co-investisseur respecte certaines conditions qui seront définies dans l'Accord Opérationnel) destinés à investir aux côtés du fonds dans ses sociétés cibles afin de répondre, en particulier, à certaines demandes d'investissement liées au renforcement de la structure bilancielle des TPE-PME en phase de pré-amorçage, amorçage, création, 1^{er} développement.



PILIER 3

ÉCONOMIE ENTREPRISES,
TOURISME, EXPORT,
NUMÉRIQUE

FAIRE DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE UNE DESTINATION TOURISTIQUE DYNAMIQUE...

C'est dans un contexte positif et encourageant, que la collectivité poursuivra en 2018 ses interventions en faveur du tourisme, afin de conforter et amplifier le dynamisme du secteur, sous trois principaux angles :

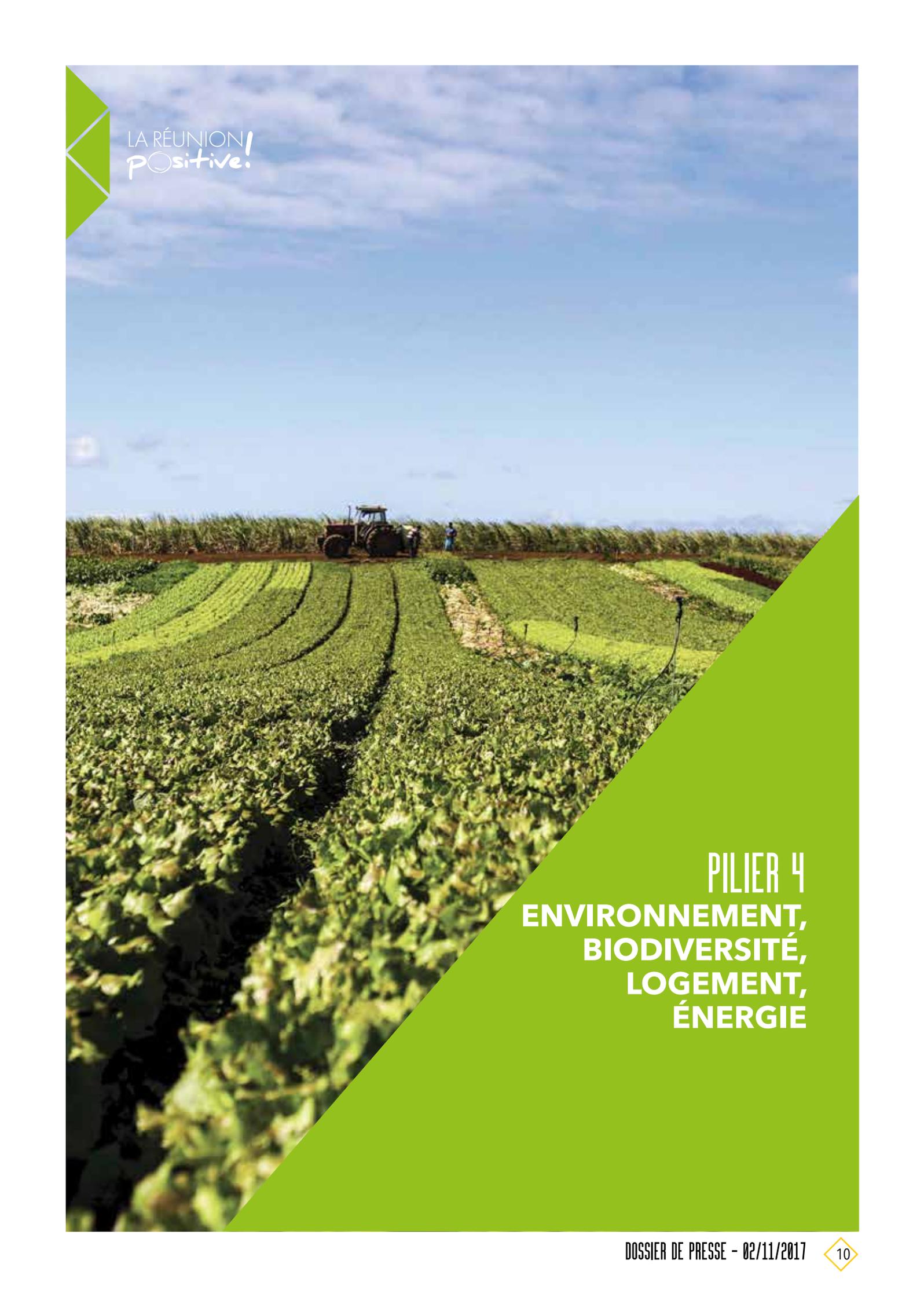
- Des outils régionaux au service du secteur touristique
- Une approche collaborative et transversale du tourisme
- Une réaffirmation de la destination par l'expérience de ses acteurs

L'intervention régionale en 2018 s'appuiera sur les premières actions issues de l'actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR) ainsi que sur la Convention-cadre signée fin 2017 entre la Région, les intercommunalités et les organismes de tourisme, visant à coordonner les actions en matière d'accueil, d'information, de promotion et de communication touristique à La Réunion.

Parmi les travaux poursuivis en 2018,

- le soutien à la réalisation de projets émergeant aux programmes européens (POE-FEDER, PDRR-FEADER), en matière d'aménagements et d'équipements touristiques en faveur des différents territoires de notre île.
- Un accompagnement des structures dédiées à la promotion de La Réunion au niveau national et international, l'IRT et au niveau local, la FRT sera effectif, pour permettre une parfaite coordination de la communication interne et externe et ainsi perpétuer le rayonnement de notre île.





LA RÉUNION!
positive!

PILIER 4
ENVIRONNEMENT,
BIODIVERSITÉ,
LOGEMENT,
ÉNERGIE



ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ, LOGEMENT, ÉNERGIE

En faveur de l'environnement, de l'aménagement, du développement des énergies ... , les principales orientations pour l'année 2018 :

- libérer la terre réunionnaise des contraintes administratives inadaptées aux projets d'aménagement (évolution du Schéma d'Aménagement Régional, Parc National de La Réunion...);
- dynamiser les territoires des Hauts ;
- soutenir les énergies renouvelables ;
- mettre en oeuvre un plan régional de prévention et de gestion des déchets

FOCUS SUR

POURUIVRE LA RÉVOLUTION VERTE

Le schéma régional climat air énergie traduit les engagements nationaux et européens sur le climat, l'énergie et la qualité de l'air à l'échelle régionale, et fixe des orientations précises pour La Réunion :

- atteindre 50 % de part en énergies renouvelables en 2020 et l'autonomie électrique en 2030 ;
- réduire de 10 % les émissions de gaz à effet de serre en 2020 (par rapport à 2011) ;
- réduire de 10 % le volume d'importation de carburant fossile ;
- atteindre 60 % de logements équipés en eau chaude solaire d'ici 2020.

La collectivité maintient ses adhésions au sein des réseaux nationaux et internationaux oeuvrant pour la préservation de l'environnement et luttant contre le changement climatique.

Localement, elle développe des dispositifs concrets qui permettent de donner aux réunionnais un meilleur accès aux énergies renouvelables.

OBJECTIF : des économies sur la facture d'électricité et la coordination des acteurs qui luttent contre la précarité énergétique :

- le **Chèque photovoltaïque**, une aide à destination des agriculteurs et des particuliers souhaitant installer une centrale photovoltaïque. Les installations en auto-consommation seront également subventionnées ;

→ la **biomasse**, avec la mise en place d'unités mobiles de méthanisation et de gazéification servant de plate-forme pédagogique et de démonstration pour la filière agricole ;

→ déploiement du programme service local d'intervention pour la **maîtrise de l'énergie** réunion (slime).

Depuis la loi NOTRe de août 2015, la collectivité est en charge de l'application d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), dont l'un des aspects est l'économie circulaire que La Région Réunion s'engage à soutenir par le biais d'actions concrètes :

→ la **sensibilisation des publics** et notamment la jeunesse ;

→ le **soutien et l'accompagnement des entreprises**, des acteurs (publics, privés et associatifs) ainsi que les institutions oeuvrant dans le domaine de l'économie circulaire ou souhaitant l'intégrer à leur fonctionnement ;

→ des **Appels à Manifestation d'Intérêt** pour stimuler des projets innovants et des solutions durables.





LA RÉUNION!
positive.

PILIER 5
FAIRE DE LA
RÉUNION UN PÔLE
D'EXCELLENCE
SPORTIF
D'OUTRE-MER

FAIRE DE LA RÉUNION UN PÔLE D'EXCELLENCE SPORTIF D'OUTRE-MER

Dans son projet de mandature 2015-2021, la Région renforce ses actions de proximité dans les domaines de la Culture et du Sport. Les objectifs : Ouvrir la culture à tous, valoriser le patrimoine, soutenir les acteurs de la culture, poursuivre l'organisation d'événements identitaires afin de mettre en avant la richesse culturelle issue du métissage local, et renforcer l'excellence sportive réunionnaise.

FOCUS SUR

AFFIRMER L'IDENTITE REUNIONNAISE

→ LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE

En 2018, la Région Réunion renouvelle sa volonté d'affirmer l'identité et la fierté réunionnaise en consultant et en invitant la population réunionnaise à donner sa vision sur ce qui fait la culture de La Réunion aujourd'hui.

Dans le cadre des **Etats Généraux De La Culture**, la collectivité organise **une consultation auprès des acteurs culturels et plus largement auprès des Réunionnais**. Ces échanges, autour de leurs attentes et les grands enjeux culturels de demain, contribueront à construire des projets innovants pour le développement de notre île.

SOUTENIR LES ARTISTES ET ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR ARTISTIQUE

la Région accompagne les artistes, les associations et les entreprises culturelles afin qu'ils mettent en œuvre des projets structurants, permettant de toucher le plus large public et d'irriguer l'ensemble du territoire. Il s'agit :

> **d'impulser une politique aux côtés des acteurs** à travers un soutien renouvelé auprès des artistes, associations et entreprises culturelles pour leurs projets développés sur toute l'île et à l'extérieur ;

> **de promouvoir la Culture comme levier d'épanouissement pour la jeunesse** par le biais des actions particulièrement volontaristes dans le domaine des enseignements

et de la formation artistiques afin d'encourager nos jeunes à une pratique en amateur ou professionnelle, de conforter nos artistes dans leur évolution de carrière.

La professionnalisation des acteurs culturels est une priorité pour la Région dans différents secteurs : la musique, via les dispositifs mis en œuvre par le PRMA, le Théâtre et la danse, les entreprises culturelles, la formation artistique notamment au Conservatoire à Rayonnement Régional...

Les schémas régionaux prévoient la professionnalisation des acteurs de la filière, le renforcement des compétences et expertises des personnels. La signature d'un accord-cadre régional lancera la mise en œuvre d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences dans le spectacle vivant dont les premières actions devraient être mises en place en 2018. La Région poursuit également son travail de structuration et de professionnalisation du secteur des enseignements artistiques via le plan de formation qu'elle met en œuvre à destination de tous les enseignants, issus du privé comme du public.





PILIER 5

FAIRE DE LA RÉUNION
UN PÔLE D'EXCELLENCE
SPORTIF D'OUTRE-MER

FOCUS SUR

PROMOUVOIR ET DEVELOPPER LE SPORT DE HAUT NIVEAU

→ L'INSTITUT REGIONAL SPORTIF DE L'OCEAN INDIEN

La Région Réunion souhaite poursuivre ses actions et développer des projets pour tirer vers le haut le niveau d'excellence des sportifs réunionnais et de **faire de La Réunion une destination sportive.**

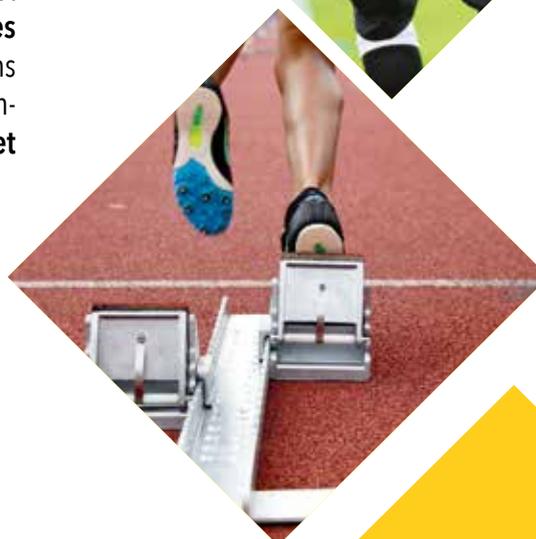
Le projet de l'Institut Régional Sportif de l'Océan Indien (IRSOI) évoqué dès 2017 prendra en 2018 un nouvel élan, avec les études de programmation et de définition, pour la réalisation des équipements sportifs structurants de haut niveau.



UNE MOBILITE POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

En 2018, la Région maintient les dispositifs mis en place pour accompagner les sportifs réunionnais dans la mobilité pour une enveloppe global de 980 000 € : **Les bourses d'études sportives secondaires** pour lycéens sportifs désireux de poursuivre leur carrière et leur étude en métropole (80 lycéens concernés en 2017) ;

Des dispositifs d'aides aux déplacements vers les compétitions nationales, internationales, stages pour les sportifs et formation de cadres : **l'Office Réunionnais des Échanges Sportifs et Socio-Educatif (ORESSE)**, 717 bons émis dans le cadre de la continuité territoriale des sportifs ; l'accompagnement des **associations sportives**, des **62 ligues et comités sportifs** de La Réunion.



LA RÉUNION!
positive.

A man and a woman are standing on a rocky outcrop overlooking a coastal town and the ocean. Both are holding up their smartphones to take photos or videos. The woman is in the foreground, wearing a grey t-shirt and black shorts, with her back to the camera. The man is standing next to her, wearing a black t-shirt, sunglasses, and a cap, also holding up his phone. The background shows a lush green hillside, a coastal town with white buildings, and a deep blue ocean under a bright blue sky with scattered white clouds. A large red diagonal graphic element is present in the bottom right corner of the image.

**PILIER 6
ÉGALITÉ
DES CHANCES,
ILLETTRISME,
SANTÉ, MOBILITÉ,
NUMÉRIQUE**



ÉGALITÉ DES CHANCES, ILLETTRISME, SANTÉ, MOBILITÉ, NUMÉRIQUE

La collectivité régionale, au regard du contexte économique et social, a fait le choix de renforcer et compléter sa politique pour combattre les inégalités et favoriser la réussite du plus grand nombre. Une volonté qui se traduit par des dispositifs concrets et par le renforcement des outils de proximité comme : la continuité territoriale, le déploiement du numérique pour tous, le POP, les cases à lire ou encore l'École de la deuxième chance (E2C).

FOCUS SUR

LES RÉUNIONNAIS CONNECTÉS

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une plus grande égalité des chances, la Région a souhaité que le plus grand nombre puisse bénéficier d'un accès à internet. Ainsi, la Région mène une politique soutenue en matière de numérique afin d'offrir aux Réunionnais des équipements modernes et de qualité.

Pour cet égal accès à internet, la Région Réunion met en place des dispositifs concrets tels que le projet WIRUN ou encore le développement de la 4G dans les zones blanches.

→ La Région développe la 4G dans les zones blanches :

Depuis 2012, la Région Réunion a fait déployer des infrastructures technologiques permettant de couvrir en haut débit, les zones où l'ADSL est inexistant (les zones blanches ADSL).

À ce jour, peu d'opérateurs internet en font usage. Afin de ne pas accentuer la fracture numérique du territoire et assurer **une égalité d'accès à internet aux Réunionnais**, la collectivité interviendra dans les zones délaissées par les opérateurs (Salazie, Cilaos, Sainte-Rose, Saint-Philippe, Entre-Deux, Les Avirons).

Ainsi, en 2018, la collectivité s'assurera de la disponibilité des offres 4G sur toutes les zones blanches ADSL et incitera les opérateurs à fournir des services de type « 4G fixe » dans ces zones.

→ La Région déploie le Wifi gratuit sur toute l'île :

La collectivité déploie à ce jour, **plus de 65 points wifi gratuits** sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif WIRUN permet aujourd'hui aux Réunionnais de disposer d'un accès à internet en situation de mobilité dans les quatre coins de l'île.

Ce projet contribue par ailleurs à réduire l'impact des surcoûts télécoms pour l'usager réunionnais et pour les personnes de passage sur l'île. Les premiers hotspots ont été mis en service fin 2015 et continuent de s'étendre progressivement pour atteindre à terme près de **80 sites opérationnels**.

* Des lieux stratégiques identifiés :

La Région déploie le wifi gratuit :

> dans **les lieux touristiques** tels que les plages, les musées, les cirques (Cilaos, Salazie)...

> dans **les lieux de formation** professionnelle afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des jeunes réunionnais.

> dans **les gares** de l'île, afin de rendre l'attente plus agréable pour le voyageur.

> dans **les bâtiments de la collectivité** : Conservatoire à rayonnement régional, antennes de la Région, guichet jeunes...

La carte de tous les points Wifi gratuits de la Région est à retrouver sur :

www.regionreunion.com



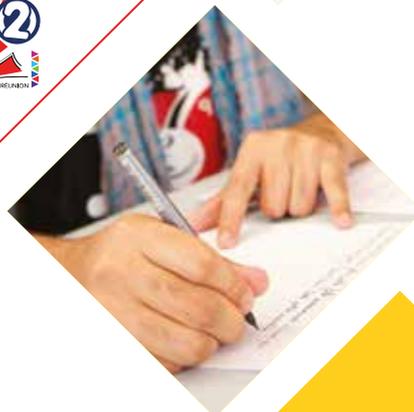
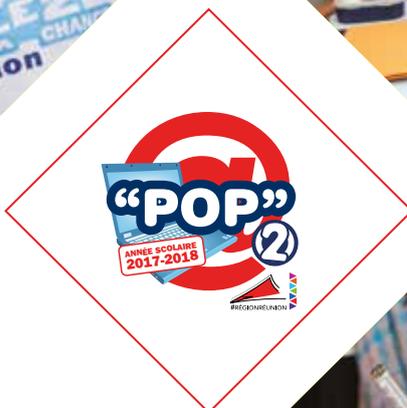
PILIER 6

ÉGALITÉ DES CHANCES,
ILLETTRISME, SANTÉ, MOBILITÉ,
NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNER LES RÉUNIONNAIS AU QUOTIDIEN

En 2018, la Région poursuivra ses actions concrètes et son accompagnement pour offrir aux Réunionnais les mêmes chances de réussite et les aider à s'épanouir au quotidien : le POP2, l'École de la deuxième chance, le dispositif Écrivains publics...

→ La Lutte contre l'illettrisme reste une priorité pour la collectivité. La Région souhaite, pour l'année 2018, mettre en place une **nouvelle enquête régionale** dans le but de réactualiser les chiffres de l'illettrisme sur l'île, d'apporter des éléments d'analyse plus pertinents et de proposer des actions de soutien.





LA RÉUNION!
Positive!

PILIER 7
COOPÉRATION
RÉGIONALE,
RENFORCER
LES RELATIONS
AVEC LES PAYS
DE L'OcéAN INDIEN

COOPÉRATION RÉGIONALE, RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES PAYS DE L'OCÉAN INDIEN

La Région confirme son engagement volontariste pour renforcer les liens entre La Réunion et les pays de l'océan Indien. L'objectif est d'intensifier le développement d'actions de coopération avec les pays de la zone dans les domaines de la recherche-innovation, l'éducation, l'économie ou encore du tourisme. Le programme Interreg V océan Indien financé par l'Union Européenne à hauteur de 63,2 M€, dont la Région est l'autorité de gestion et le principal cofinanceur, constitue le principal outil de cette politique de coopération régionale. Il est complété, depuis l'année 2017, par un dispositif régional destiné à préparer les projets sur le programme Interreg et aux opérations de coopération éducative et touristique orientées vers Madagascar et les Comores.

FOCUS SUR

RENFORCER LA COOPERATION BILATERALE, EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

LA CHINE

La Région soutient une politique de coopération dynamique avec la Chine et tout particulièrement la ville-province de Tianjin.

→ La Collectivité valorise la stratégie de La Réunion dans le cadre de la nouvelle Route de la soie. L'objectif est d'intégrer La Réunion dans cet axe Chine - Europe - Afrique.

→ La mise en place d'un relais économique de la Région Réunion à Tianjin renforcera cette dynamique en 2018.

L'INDE

La Collectivité appuie également l'amélioration de la visibilité de La Réunion en Inde :

→ La liaison aérienne directe Inde/Réunion,

→ l'installation d'un bureau de représentation au sein de la CCI franco-indienne de Mumbai

→ les nouvelles affectations de jeunes réunionnais Volontaires de Solidarité Internationale dans ce pays visent à encourager ces relations de coopération.

L'Australie, le « Reunion desk » hébergé au sein de la CCI franco-australienne de Perth, poursuit ses actions d'accompagnement des opérateurs économiques dans leurs démarches de prospection.

L'Afrique du Sud fait toujours l'objet d'une attention soutenue de la Collectivité, notamment en vue de leur partici-

pation au programme Interreg, pour lequel leur accord est requis.

MOZAMBIQUE

L'année 2018 devrait permettre de **renforcer les liens avec le Mozambique**, notamment dans le domaine économique, par la création d'une structure d'accompagnement des entreprises réunionnaises.

Maurice, renforcement par la présence d'un Volontaire de Solidarité Internationale, afin de faciliter les partenariats entre les acteurs économiques réunionnais et mauriciens dans les domaines des énergies renouvelables, de l'artisanat, du développement touristique, de l'aménagement du territoire et de la formation professionnelle.

À **Madagascar**, les échanges économiques et commerciaux soutenus par l'antenne se poursuivent. Les projets de partenariat concernent notamment la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, l'économie bleue.

Aux Comores, l'antenne de Région inaugurée en mars 2017 poursuit son accompagnement des opérateurs économiques et faciliter l'élaboration de projets collaboratifs soutenus par Interreg, dans les domaines de la formation à plusieurs niveaux (secondaire, professionnelle, continue).

Enfin, **le protocole d'accord signé avec les Seychelles** en octobre 2017 ouvre la voie à un renforcement des relations de coopération avec ce pays pour l'année 2018



PILIER 7

**COOPÉRATION RÉGIONALE,
RENFORCER LES RELATIONS AVEC
LES PAYS DE L'OCÉAN INDIEN**

INTERREG V OCEAN INDIEN, OUTIL PRIVILEGIE DE COOPÉRATION

Dans les pays voisins membres de la COI, la signature de conventions cadre Interreg et la présence d'antennes décentralisées de la Région permettent de faciliter l'accès à l'information et la réalisation de projets d'intérêts communs .

En tant que région de l'Union Européenne, La Réunion bénéficie de soutiens financiers communautaires contribuant au développement de son territoire et à son insertion régionale. Dans ce cadre, le FEDER présente un volet important consacré à la **Coopération Territoriale** à travers le programme **INTERREG V** océan Indien, dont la Région assume la responsabilité d'Autorité de Gestion pour la période 2014-2020 :

- **La recherche et l'innovation** : les projets de recherche collaboratifs sont privilégiés, notamment dans le domaine de la santé, de la biotechnologie, de la biodiversité, de la gestion des risques et de l'agronomie (CIRAD). L'expertise dans le domaine du développement durable est également valorisée ;
- **Le développement des entreprises à l'international** : co-développement économique, missions d'appui technique et humain, coopération entre les acteurs institutionnels du tourisme, projets collaboratifs du secteur agricole, coopération maritime... ;
- **Le développement durable** : renforcer les capacités d'adaptation au changement climatique, les connaissances et les mesures de prévention et de gestion des risques naturels ;
- **La valorisation du patrimoine naturel et culturel de la zone.**

Les priorités et axes d'intervention stratégiques sont formalisées dans les conventions cadre Interreg signées entre la Région et les pays tiers volontaires. A ce jour, des conventions ont été signées avec Madagascar, Maurice et les Comores, de même qu'un protocole d'accord avec les Seychelles.

